

Professionnels de santé : nouveau déploiement du plan numérique en santé



© 2023 Les Echos Publishing

Cette nouvelle feuille de route constitue la deuxième phase d'un dispositif, démarré en 2019, qui a posé les fondements du numérique en santé. Aujourd'hui, ses usages se multiplient à la fois du côté des patients, mais aussi des professionnels de santé. C'est le cas, par exemple, de la téléconsultation et de la télésurveillance qui se développent beaucoup, ou encore des carnets de santé numérique, dont 65 millions ont déjà été ouverts. Pour continuer à accompagner cette mutation, la phase 2 vise 4 grands axes : la prévention, la prise en charge (à destination principalement des professionnels de santé), l'accès à la santé et le cadre propice (lutte contre les cyber-risques).

Mettre en place des formations dédiées

Au sein de ces 4 axes, 18 priorités sont déclinées en 65 objectifs. Il est, par exemple, prévu de généraliser « Pro santé connect », qui permet aux professionnels de santé de n'utiliser qu'un seul identifiant et mot de passe pour se connecter à leurs différents logiciels. Il est également de mettre en place des temps de formation dédiés à des enjeux spécifiques (RGPD, sécurité, droits des patients,

télésanté...). Ou encore de lancer l'ordonnance numérique pour sécuriser et accélérer le traitement des ordonnances.

Pour en savoir plus :
https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/dns-feuille-de-route-2023-2027.pdf

© 2023 Les Echos Publishing